



Autorisation Parentale

Le Service Jeunesse de la ville de Saint-Maurice organise une soirée intitulée « Night Party » dédiée aux jeunes Mauritiens âgés de 13 à 17 ans et ayant fréquenté le collège Edmond Nocard.

Le samedi di 27 juin 2026

de 20h30 à 23h30 à l'Espace Eugène Delacroix

Accueil des jeunes de 19h45 à 20h45

En raison du contexte actuel, le plan Vigipirate est porté au niveau "VIGIPIRATE, URGENCE ATTENTAT", nous demandons à votre enfant de ne pas stationner devant l'Espace Eugène Delacroix à l'entrée et à la sortie de la soirée. Afin de faciliter le contrôle de sécurité, il est également demandé à votre enfant de ne pas se munir de sac ou sacoche.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter Christelle CARIDDI au : **07.78.97.04.35**

Philippe BOURDAJAUD

Maire Adjoint

Chargé des bâtiments, de la vie scolaire,
de la jeunesse et du jumelage

✂*****

COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 24/06/2026
animmjd@ville-saint-maurice.fr ou directement à la MAG.

Je soussigné (Nom et prénom).....

agissant en qualité de père mère tuteur

de l'enfant (Nom et Prénom).....

J'autorise mon enfant à participer à la soirée,

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e),

Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul (e),

NOM et PRENOM de la personne habilitée à venir le chercher :.....

J'autorise la ville à utiliser l'image de mon enfant sur les supports de communication municipaux (Journal et Facebook, Instagram de la Ville) **oui** **non**

Le.....

Signature

A Saint-Maurice, le.....

Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél. : 01 45 18 80 41 – Fax : 01 45 18 80 90

www.ville-saint-maurice.com